

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS: Roubaix-Tourcoing: Trois mois... 12.50 Six mois... 26.00 Un an... 50.00

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois... 15 fr. La France et l'Etranger, les frais de poste en sus. Le prix des Abonnements est payable d'avance.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

INSERIONS: Annonce: la ligne... 25 c. Réclames: ... 30 c. Faits divers: ... 50 c.

Les abonnements et les annonces sont reçues à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. OUSANNÉ, Libraire, Grande-Place; à Paris, chez MM. HAVAS, LAURENCE & Co, 24, rue Notre-Dame-des-Victoires, (place de la Bourse); à Bruxelles, à l'Office du Commerce.

ROUBAIX, le 14 Janvier 1880 SOUSCRIPTION OUVERTE DANS LES BUREAUX DU Journal de Roubaix POUR LES PAUVRES DE ROUBAIX

Hiver de 1879-1880 Comité: Présidents d'honneur: M. le Chanoine BERTEAUX, doyen-cure de la paroisse Saint-Etienne...

Souscriptions pour les pauvres ouverte par le Journal de Roubaix

Un bureau central de distribution est ouvert rue Saint-Georges, 36. Les souscriptions continuent à être reçues dans les bureaux du Journal de Roubaix.

Les personnes qui ont fait des fournitures au Comité de répartition, sont prévenues qu'elles peuvent se présenter rue Saint-Georges, 36, les jours 15 et vendredi 16 courant, de dix heures à midi, pour toucher l'importance de leurs factures.

Table with 3 columns: Service, 14 JANV., 13 JANV. Rows include Act. Banque de France, Société générale, Crédit L. de France, Chemin autrichien, Lyon, Est, Ouest, Nord, Midi, Suez, 5% Péruvien, Act. Banc ottom. (anc.), Banc ottom. (nouveau), Londres court, Cred. Mob. (act. nouv.), Turc.

Table with 3 columns: Service, 14 JANV., 13 JANV. Rows include Act. Banque de France, Société générale, Crédit L. de France, Chemin autrichien, Lyon, Est, Ouest, Nord, Midi, Suez, 5% Péruvien, Act. Banc ottom. (anc.), Banc ottom. (nouveau), Londres court, Cred. Mob. (act. nouv.), Turc.

DEPECHE COMMERCIALES New-York, 14 janvier. Change sur Londres, 4,82 5/8; change sur Paris, 5,20 7/8, 100.

Quilloton du Journal de Roubaix DU 15 JANVIER

SANS FAMILLE PREMIERE PARTIE

Au deuxième coup de fouet le patient poussa un gémissement lamentable, au troisième un cri déchirant. Garofoli leva la main, Riccardo resta le fouet suspendu. Je crus qu'il voulait faire grâce; mais ce n'était pas de grâce qu'il s'agissait.

Havre, 14 janvier. Ventes 700 balles. Marché ferme. Liverpool, 14 janvier. Ventes 12,000 b. Marché fort.

BULLETIN DU JOUR

L'ouverture des Chambres a eu lieu hier. La première séance, au Palais-Bourbon comme au Luxembourg a été remplie par les formalités d'usage pour le tirage des bureaux et les nominations des présidents, des vice-présidents et des secrétaires.

Il n'est pas de nos organes du jacobinisme comptent beaucoup sur cette session pour avancer les affaires de la République. C'est-à-dire du gouvernement révolutionnaire. Les feuilles de la République modérée espèrent, au contraire, qu'une majorité raisonnable se formera autour du cabinet pour lui faciliter l'accomplissement de la mission pleine de difficultés qu'il s'est imposée; mais il est aisé de reconnaître que leur confiance est loin d'être absolue.

« A la continuation de ce jeu, la République n'aurait rien à gagner; elle prêterait le flanc à ses adversaires, trop disposés déjà à prétendre que le régime républicain et même le régime parlementaire sont impuissants à rien fonder et que sous ce régime, les rivalités d'homme à homme, de groupe à groupe, les compétitions pour le pouvoir sont un constant et invincible obstacle à tout travail sérieux, à tout progrès réel. »

ble au cabinet de trouver dans la Chambre une majorité de gouvernement forte, compacte et résolue. Le cabinet Freycinet a promis un programme net et clair, ne laissant aucune prise à l'équivoque, il faut qu'il tienne sa promesse, faute de quoi il sera brisé au premier choc. Le pays attend donc ce programme ou cette déclaration, le nom importe peu, mais il est essentiel qu'il fasse connaître sans détour, sans réticence, ce qu'il pense, ce qu'il veut et où il entend conduire la France.

Le projet de M. Paul Bert jugé par un protestant

Nous avons eu plusieurs fois l'occasion de faire remarquer que l'entreprise du gouvernement contre la religion chrétienne était de nature à soulever d'autres protestations que celles des catholiques, dont il paraît peu se soucier. A l'occasion de la brogation de la loi de 1814 sur l'observation de dimanche, nous citions, il y a quelques jours de très justes réflexions d'un certain nombre de chrétiens.

« Dans le programme d'instruction primaire qu'il établit, je vois bien l'instruction morale et civique, mais bien peu de choses de l'instruction religieuse. » On nous répond que ce projet n'a nullement pour objet de porter atteinte à la liberté religieuse, et que c'est précisément pour cette raison que l'enseignement religieux a été écarté de l'école. L'Eglise et l'école sont en présence; elles se disputent l'éducation de l'enfant. N'est-il pas naturel d'assigner à chacune son rôle? A l'école le soin de distribuer l'instruction proprement dite, à l'Eglise de donner l'enseignement religieux. Chacune se trouve avoir ainsi un domaine nettement déterminé; dès lors, les empiétements réciproques ne sont plus à craindre, tout motif de rivalité disparaît; instituteurs, élèves et pasteurs bénéficient également de cet état de choses. D'ailleurs, n'est-ce pas là le système qui est en vigueur dans les établissements d'instruction secondaire? Qui donc a jamais songé en se plaignant de ce que la lycée, neutre en matière de religion, se borne à l'enseignement littéraire et scientifique, laissant aux pasteurs de chaque culte le soin de donner l'instruction religieuse comme ils l'entendent?

« Nous n'admettons pas, pour notre compte, ce parallèle entre l'école primaire et les établissements d'instruction secondaire. L'œuvre de l'école est une œuvre d'instruction; l'œuvre de l'école primaire doit être avant tout une œuvre d'éducation. Nous ne nions pas que, dans la pratique, ces deux contraires ne se mêlent parfois l'un à l'autre; mais la différence n'en subsiste pas moins et elle est fondamentale. Ce que nous demandons au lycée, c'est de donner à nos enfants une instruction forte et solide, qui les prépare à la carrière que nous leur destinons; le reste (l'entendu par là l'enseignement religieux) nous regardé; nous savons d'avance quels principes nous voulons leur inculquer et à quelles mains nous confions leur développement religieux. »

« sentiment moral... et civique. Instruction religieuse et instruction morale doivent former un tout indissoluble. » La religion, d'ailleurs, n'est pas une science au même titre que l'histoire ou les mathématiques; c'est un ensemble de sentiments qui doit pénétrer l'âme humaine tout entière, en déterminant les mouvements et la manière d'être. Aussi est-il nécessaire que l'enseignement dans toutes ses branches soit comme imprégné d'un souffle religieux; l'éducation morale est à ce prix; c'est ainsi seulement que vous pourrez former des hommes vraiment dignes de ce nom. »

M. Gaudard se propose de démontrer que l'école laïque n'a pas produit des résultats satisfaisants dans les pays où elle a été établie. C'est une démonstration que nous suivons avec un vif intérêt. L'écrivain protestant nous paraît prendre trop facilement son parti de ce que les établissements d'enseignement secondaire soient soumis au régime qu'il condamne pour les établissements d'instruction primaire. Mais cette divergence ne donne, en ce qui touche le projet de M. Paul Bert, que plus de force à ses critiques.

UNE CATEGORIE INTERESSANTE D'AMNISTIÉS

Le Mot d'Ordre a eu une idée bien malheureuse pour la cause qu'il défend, cela s'entend. Il a entrepris de prouver que le précédent ministère avait gracié un certain nombre d'individus ayant déjà eu maille à partir avec la justice et l'imprime avec candeur cette liste édifiante. Le rédacteur du Mot d'Ordre s'abstient toutefois de signaler les noms; il se contente de signaler les initiales et numéros matricules:

- B. n. 6, gracié le 15 janvier 1879, cinq ans de prison pour vol. G. n. 9, gracié le 15 janvier 1879, six mois, trois mois pour vol, deux mois pour mensonge. M. n. 28, gracié le 15 janvier 1879, six mois; pour vol. H. n. 97, gracié le 15 janvier 1879, deux mois pour vol. U. n. 406, gracié le 15 janvier 1879, six mois, treize mois pour vol, trois mois pour vol. D. n. 148, gracié le 15 janvier 1879, trois mois, treize mois, trois mois, pour vol. G. n. 211, gracié le 15 janvier 1879, trois mois de charge pour vol, trois mois pour vagabondage; trois mois, un mois pour vol. L. n. 253, gracié le 15 janvier 1879, un an pour vol. L. n. 258, gracié le 15 janvier 1879, trois mois pour vol. P. n. 274, gracié le 15 janvier 1879, six mois pour vol, un mois pour vagabondage. W. n. 292, gracié le 15 janvier 1879, treize mois pour vol, six mois pour vol et vagabondage. G. n. 297, gracié le 15 janvier 1879, six mois, treize mois et treize mois pour vol. C. n. 234, gracié le 11 mars 1879, six mois de prison pour vol. C. n. 337, gracié le 11 mars 1879, six mois de prison pour vol. U. n. 393, gracié le 8 mai 1879, trois condamnations pour vol, coups et blessures. L. n. 385, gracié le 15 janvier 1879, trois condamnations pour vagabondage. B. n. 393, gracié le 15 janvier 1879, deux condamnations pour vagabondage. B. n. 397, gracié le 15 janvier 1879, deux condamnations à trois mois pour vol. L. n. 417, gracié le 15 janvier 1879, six mois pour vol, trois mois pour vagabondage. M. n. 424, gracié le 15 janvier 1879, trois mois et six mois pour vol. S. n. 439, gracié le 15 janvier 1879, trois condamnations pour vol et vagabondage. T. n. 441, gracié le 15 janvier 1879, quatre condamnations pour vol. D. n. 503, gracié le 23 décembre 1878, huit mois pour attentat à la pudeur, deux mois pour vol. B. n. 609, gracié le 15 janvier 1879, trois ans pour vol.

B. n. 616, gracié le 15 janvier 1879, trois mois, cinq ans pour vol. B. n. 700, gracié le 15 janvier 1879, treize mois pour vol. L. n. 810, gracié le 15 janvier 1879, un an, un mois pour vol.

Voici une seconde liste plus courte, celle des déportés jugés dignes d'une faveur demandée par beaucoup, la commutation de leur peine en bannissement: M. n. 268, commué le 20 avril, 10 ans de bannissement, quinze jours, deux mois et trois mois pour vagabondage. E. n. 481, commué le 8 mai, à 8 ans de bannissement, un an et six mois pour vol. V. n. 660, commué le 8 avril, cinq ans de bannissement, six et treize mois pour vol. G. n. 690, commué le 8 mai, à dix ans de bannissement.

Poste à la joliesse personnelle, et comme le Mot d'Ordre a été adroit en nous révélant les gracieux antécédents d'un certain nombre de défenseurs de la Commune... Le Mot d'Ordre a été décidément mal inspiré dans cette circonstance.

REVUE DE LA PRESSE QUINZAINE POLITIQUE

Suite. - Voir le Journal de Roubaix d'avant-hier.

Les hystéroglyphes de la République rattront, un jour, les intrigues, les échauffés, tous les efforts pénibles et clandestins, parmi lesquels le ministère de M. de Freycinet s'est élaboré. Ce qui est déjà historique, c'est que M. Léon Say serait volontiers demeuré ministre des finances, et que M. Waddington aurait de bon cœur gardé son portefeuille des affaires étrangères, si M. de Freycinet avait consenti à les prendre pour auxiliaires de sa politique; car M. Léon Say, qui s'habituaient à se croire le dragon légendaire du Trésor, s'est senti nécessaire à la prospérité de la République, et M. Waddington, aussi modestement, aussi providentiellement, se jugeait nécessaire à la paix de la France, à celle de l'Europe. Par malheur, le centre gauche, devenu plus sévère et plus prévoyant, a imposé à M. Léon Say l'obligation de ne point se séparer de M. Waddington; et, si M. Waddington voulait bien, indifféremment, soit s'adjoindre M. de Freycinet dans un ministère réformé par ses soins, soit se subordonner à M. de Freycinet dans un ministère présidé par ce serviteur de M. Gambetta, tout autre a été le sentiment de M. de Freycinet: maître de choisir les aides qu'il lui plairait, M. de Freycinet a écarté M. Waddington et s'est même en paré de son portefeuille. L'exclusion de M. Waddington était certainement la condition que, dans ce travail de création ministérielle, M. de Freycinet, ou plutôt M. Gambetta, s'était prescrite comme règle, le plus impérieusement, le plus obstinément: un assure qu'ils ont déposé à l'accomplissement de cette volonté maint artifices et mainte menace. Car, ils avaient ce double dessein de se saisir de notre diplomatie et de clore le règne du centre gauche. M. Waddington exclu, M. Léon Say l'a dû suivre, et avec eux le centre gauche a cessé de participer au gouvernement de la République: les républicains lui ont ôté cette charge, enlevé cet honneur. La République de M. Thiers a donc totalement fini son premier essai, son premier exercice. Celle de M. Gambetta commence.

A quoi le centre gauche a servi, on le sait: il a rendu possible la République, au profit de ceux qui la rendent impossible; il a refait un parti radical une force et un crédit, à M. Gambetta un honneur et un pouvoir. C'est toute l'histoire que nous nous proposons de prononcer sur lui, au milieu de ses

propres regrets et de ses inquiétudes nouvelles.

Et certes, il ne le contestera pas, ce jugement: car en vain s'efforça-t-il pour excuser les souvenirs des fautes que nous-mêmes avons commises; parmi tous les détails de cette histoire de neuf ans, il y a une vérité supérieure et bien lumineuse, c'est que le centre gauche, qui a créé la République avec M. Thiers ou plutôt pour M. Thiers, l'a livrée, peu à peu, à M. Gambetta; après avoir voulu instituer un gouvernement républicain contre le radicalisme, il a lui-même introduit le radicalisme dans ce gouvernement républicain. Les prédictions ne lui avaient pas manqué: que de fois on lui annonça le sort dont il est maintenant victime! On ne peut pas le plaindre, assurément, et lui-même ne se plaindrait pas, sans s'exposer à de cruelles railleries. Ces gens qui le bannissent de leur République et qui l'ont maudite tout bas, en 1880, comme il le maudissait tout haut en 1870, qui les a tirés, celui-ci du sang, celui-là de la boue où ils gisaient!

Qui les a relevés, réhabilités, patronnés et menés de degré en degré, au faite où leur popularité rayonne aujourd'hui et où trône leur dictature? Lui... Au surplus, que le centre gauche se console; il ne perd rien que le faste et les titres d'une impuissance de jour en jour plus déshonorante; depuis un an, on ne faisait plus que l'humilier et presque l'avilir; il était dans une position fautive; il portait, en gémissant, le poids d'une responsabilité qui n'était plus qu'à demi la sienne; il redevenait libre; il rentre dans la possession d'une vérité qu'il avait toujours affecté d'aimer par-dessus tout, la vérité parlementaire. Quel sera son attitude son rôle demain? Que fera-t-il de sa minorité? S'isolera-t-il? Se dissoudra-t-il? Aura-t-il, avec M. Dufaure, M. Laboulaye, M. Ribot et M. Lamy, assez de courage et de bon sens pour tenter de former un parti d'opposition, un parti conservateur autant que républicain?

Et, s'il le veut, le pourra-t-il? Et, s'il le peut comment ou quand reprendra-t-il le gouvernement de la République? Aura-t-il jamais le bonheur d'accomplir le miracle, si peu républicain, de forcer le fleuve à remonter vers sa source? Questions graves, mais qu'il serait plus qu'utile d'examiner à fond, en ce moment, et que bientôt les événements replaceront d'eux-mêmes sous nos regards. Pour l'heure, ce sont des questions plutôt philosophiques, que politiques, tant le centre gauche se trouve réduit à l'état d'une quasi-entité par la suprématie orgueilleuse du parti qui l'évince et par la brutale nomination du nombre qui l'écrase!

Quoi qu'il en soit, voici le troisième ministère qui apparaît, depuis que le parti républicain a établi dans l'Etat sa souveraineté et qu'il s'est vu fonder « la vraie République. » Le peuple, qui est bien la personne à laquelle en somme les moins dans ces changements et même celle qui les connaît le moins, va-t-il enfin goûter, pendant cette nouvelle ère du régime républicain, la félicité définitive qu'on lui promettait en décembre 1877, puis en février 1879, quand M. Dufaure inaugura le premier ministère de M. Waddington le deuxième? Nous verrons. En attendant la promesse est plus déclamatoire que jamais, et les ministres qui vont être les artisans de cette promesse se flattent d'être les plus capables de la réaliser. Qui sont-ils? Les mêmes, si ce n'est quatre qui sont des commis particuliers de M. Gambetta, des hommes de confiance dont la docilité lui sera servilement fidèle: au ministère de la justice M. Cazot, au ministère de la guerre le général Farre, au ministère des finances

l'escalier lui avait déjà dénoncé, il courut sur Riccardo et lui arracha le fouet de la main; puis se retournant vivement vers Garofoli, il se posa devant lui les bras croisés.

Tout cela s'était passé si rapidement, que Garofoli resta un moment stupéfait, mais bientôt se remettant et reprenant son sourire doucereux. — N'est-ce pas, dit-il, que c'est terrible; ce enfant n'a pas de cœur. — C'est une honte! s'écria Vitalis. — Voilà justement ce que je dis, interrompit Garofoli.

— Pas de grimaces, continua mon maître avec force, vous savez bien que ce n'est pas à cet enfant que je parle, mais à vous; oui, c'est une honte, une lâcheté de martyriser ainsi des enfants qui ne peuvent pas se défendre. — De quoi vous mêlez-vous, vieux fou? dit Garofoli changeant de ton. — De ce qui regarde la police. — La police, s'écria Garofoli en se levant, vous me menacez de la police, vous? — Oui, moi, répondit mon maître sans se laisser intimider par la fureur du pauvre. — Ecoutez, Vitalis, dit celui-ci en se calmant et en prenant un ton moqueur, il ne faut pas faire le méchant, et me menacer de causer, parce que, de mon côté, je pourrais bien causer aussi. Et alors qui est-ce qui ne serait pas content? Bien sûr je n'irai rien dire à la police, vos affaires ne la regardent pas. Mais il y en a d'autres qu'elles intéressent, et si j'allais répéter à ceux-là que je sais, si je disais seulement un

nom, qui est-ce qui serait obligé d'aller causer sa honte?

— Mon maître resta un moment sans répondre. Sa honte? J'étais stupéfait. Avant que je fusse revenu de la surprise dans laquelle m'avaient jetés ces étranges paroles; il m'avait pris par la main. — Suis-moi. Et il m'entraîna vers la porte. — Eh bien! dit Garofoli en riant, sans rancune, mon vieux; vous vouliez me parler? — Je n'ai plus rien à vous dire.

Et sans une seule parole, sans retourner, il descendit l'escalier me tenant toujours par la main. Avec quel soulagement je le suivais! J'échappais donc à Garofoli; si j'avais osé, j'aurais embrassé Vitalis. XVIII LES CARRIERES DE GENTILLY Tant que nous fûmes dans la rue où il y avait du monde, Vitalis marcha sans rien dire, mais bientôt nous nous trouvâmes dans une rue déserte; alors il se saisit d'une borne et passa à plusieurs reprises sa main sur son front, ce qui chez lui était un signe d'embarras. — C'est peut-être beau d'écouter la générosité, dit-il comme s'il se parlait à lui-même, mais avec cela nous voilà sur le pavé de Paris, sans un sou dans la poche et sans un morceau de pain dans l'estomac. As-tu faim? — Je n'ai rien mangé depuis le petit croûton que vous m'avez donné ce matin? — Eh bien! mon pauvre enfant, tu es exposé à te coucher ce soir sans dîner; encore si nous savions où coucher!

— Vous comptez donc coucher chez Garofoli?

— Je comptais que toi tu y coucherais, et comme pour ton hiver il m'en était donné une vingtaine de francs, j'étais prêt d'affaire pour le moment. Mais en voyant comment il traite les enfants, je n'ai pas été maître de moi. Tu n'aurais pas envie de rester avec lui, n'est-ce pas? — Oh! vous êtes bon. — Peut-être le cœur du jeune homme n'est-il pas tout à fait mort dans le vieux vagabond. Par malheur, le vagabond avait bien calculé, et le jeune homme a tout dérangé. Maintenant où aller? Il était tard déjà, et le froid, qui s'était amolli durant la journée, était redevenu âpre et glacial; le vent soufflait du nord, la nuit serait dure.

Vitalis resta longtemps assis sur la borne, tandis que nous nous tenions immobiles devant lui, Capi et moi, attendant qu'il eût pris une décision. Enfin, il se leva. — Où allons-nous? — A Gentilly, tâcher de trouver une carrière où j'ai couché autrefois. Es-tu fatigué? — Je ne suis reposé chez Garofoli. — Le malheur est que je ne me suis pas reposé, moi, et que n'en peux plus. Enfin, il faut aller. En avant, mes enfants! C'est ton mot de bonne humeur pour les chiens et pour moi; mais ce soir-là il le dit tristement. Nous voilà donc en route dans les rues de Paris; la nuit est noire et le gaz, dont le vent fait vaciller la flamme dans les lanternes, éclaire mal la chaussée; nous glissons à chaque pas sur un fûsseau gelé

ou sur une nappe de glace qui a envahi les trottoirs: Vitalis me tient par la main et Capi est sur nos talons.

De temps en temps seulement il reste en arrière pour chercher dans un tas d'ordures s'il ne trouvera pas un os ou une croûte, car la faim lui tenaille aussi l'estomac; mais les ordures sont prises en un bloc de glace et sa recherche est vaine; l'oreille basse, il nous rejoint.

Après ces ruelles, d'autres grandes rues; après ces ruelles, d'autres grandes rues; nous marchons toujours, et les rares passants que nous rencontrons semblent nous regarder avec étonnement: est-ce notre costume, est-ce notre démarche fatiguée qui frappent l'attention? Les sergents de ville que nous croisons tournent autour de nous et s'arrêtent pour nous suivre de l'œil. Cependant, sans prononcer une seule parole, Vitalis s'avance courbé en deux; malgré le froid, sa main brûle la mienne; il me semble qu'il tremble. Parfois, quand il s'arrête pour s'appuyer une minute sur mon épaule, je sens tout son corps agité d'une secousse convulsive. D'ordinaire je n'osais pas trop l'interroger, mais cette fois je manquai à ma règle; j'avais d'ailleurs comme un besoin de lui dire que je l'aimais au tant au moins que je voulais faire quelque chose pour lui. — Vous êtes malade! dis-je dans un moment d'arrêt. — Je le crains; en tous cas, je suis fatigué; ces jours de marche ont été trop longs pour mon âge, et le froid de cette nuit est trop dur pour mon vieux sang;